

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Table des matières

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL	3
BUDGET PRINCIPAL	5
→ SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	11
BUDGET ANNEXE « GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS »	14
→ SECTION D'EXPLOITATION	14
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	15
BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR »	16
→ SECTION D'EXPLOITATION	16
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	16
BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT	17
BUDGET ANNEXE « EAU EN REGIE »	17
→ SECTION D'EXPLOITATION	17
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	19
BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT EN REGIE »	19
→ SECTION D'EXPLOITATION	19
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	20
BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT EN DSP »	21
→ SECTION D'EXPLOITATION	21
→ SECTION D'INVESTISSEMENT	21

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »	22
→ SECTION D'EXPLOITATION	22
BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITES.....	22
ZA de la Querminais 2 à Montenay.....	22
Parc d'activités de la Mine à la Baconnière.....	22
Parc d'activités de la Brimonnière à Ernée-Montenay	22
ZAE transférées par les communes (dont 9 gérées en budgets annexes)	23

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Si le budget se veut un document de prévision préparant les dépenses de l'année à venir, le compte administratif est lui le document pivot de l'analyse de la gestion de la collectivité en retraçant avec précision l'ensemble des dépenses effectuées.

L'année 2020 aura fait apparaître un excédent brut de fonctionnement de 2 591 432.76 € avant affectation des résultats contre 2 913 723.24 € en 2019 soit une diminution de l'ordre de 11%

Les taux d'exécution par rapport aux prévisions du budget de fonctionnement (opérations réelles) sont les suivants :

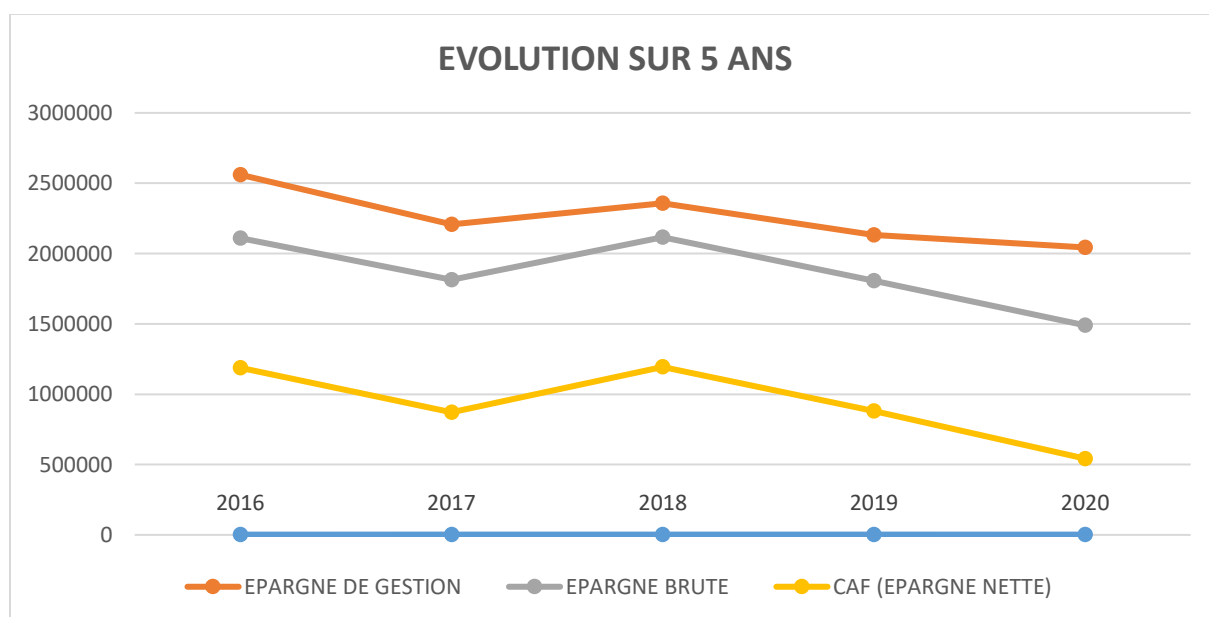
- 90.96% pour les dépenses
- 97.91% pour les recettes

Les résultats d'exécution du budget principal 2020 sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES réelles : 6 644 K€	RECETTES réelles : 8 201 K€
	Opérations d'ordre : 1 930 K€	Opérations d'ordre : 402 K€
	EXCEDENT : 2 591 K€	Excédent n-1 reporté : 2 562 K€
INVESTISSEMENT	DEPENSES réelles : 3 874 K€	DEFICIT : 1 078 k€
	Opérations d'ordre : 428 K€	RECETTES réelles : 1 619 K€
	déficit n-1 reporté : 351 K€	Opérations d'ordre : 1 956 K€

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Communauté de communes sur les 5 dernières années :

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020
RECETTES DE GESTION	7 958 677,52	7 989 165,50	8 137 537,50	8 235 389,98	8 056 751,35
Recettes fiscales compris compensations	5 058 123,96	5 038 977,22	5 097 955,62	5 118 338,48	5 300 182,29
Dotation de l'Etat DGF	1 019 473,00	928 124,00	885 201,00	885 703,00	891 412,00
Autres recettes	1 881 080,56	2 022 064,28	2 154 380,88	2 231 348,50	1 865 157,06
DEPENSES DE GESTION	5 398 380,17	5 781 607,18	5 779 369,16	6 103 518,10	6 013 161,55
Dépenses de personnel	1 533 188,48	1 736 668,16	1 826 642,52	2 037 569,61	2 112 661,05
Reversement de fiscalité	2 207 301,13	2 199 181,13	1 970 917,36	1 892 147,36	1 813 687,18
Autres dépenses	1 657 890,56	1 845 757,89	1 981 809,28	2 173 801,13	2 086 813,32
EPARGNE DE GESTION	2 560 297,35	2 207 558,32	2 358 168,34	2 131 871,88	2 043 589,80
Résultat financier - Intérêts de la dette	-349 824,96	-323 312,08	-292 001,79	-319 032,99	-221 662,83
Résultat exceptionnel hors cessions	-100 717,77	-70 282,28	49 834,83	-6 526,19	-331 789,87
EPARGNE BRUTE	2 109 754,62	1 813 963,96	2 116 001,38	1 806 312,70	1 490 137,10
Capital de la dette	921 531,21	943 349,69	922 281,54	925 751,76	947 830,03
CAF (EPARGNE NETTE)	1 188 223,41	870 614,27	1 193 719,84	880 560,94	542 307,07
<i>EVOLUTION n/n-1</i>	9,03%	-26,73%	37,11%	-26,23%	-38,41%



L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Les économies de part et d'autre n'ont couvert que très partiellement les dépenses supplémentaires et les pertes d'exploitation, entraînant une diminution de la capacité d'autofinancement en épargne nette de 38% par rapport à 2019 (- 338 000 €).

BUDGET PRINCIPAL

→ SECTION DE FONCTIONNEMENT

En complément du présent rapport ci-dessous présenté, vous retrouverez en pièce jointe un tableau détaillant, par politique communautaire, l'ensemble des dépenses et recettes, par chapitre (*Annexe 1 - CA 2020 – ventilation du budget de fonctionnement*).

DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2020/2019
011	charges à caractère général	1 285 858,94	1 171 783,91	-8,87%
012	charges de personnel	2 037 569,61	2 112 661,05	3,69%
014	Atténuation de produits	1 892 147,36	1 813 687,18	-4,15%
65	autres charges de gestion courante	887 942,19	915 029,41	3,05%
66	charges financières	319 032,99	221 662,83	-30,52%
67	charges exceptionnelles	16 400,95	408 975,87	
68	Dotation aux provisions	46 883,34	0,00	-100,00%
TOTAL DEPENSES REELLES		6 485 835,38	6 643 800,25	2,44%
042	Opérations d'ordre/Opérations de cession	335 757,34	66 769,00	-80,11%
042	Opérations d'ordre/dotation aux amortissements	1 900 362,87	1 863 070,29	-1,96%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		2 236 120,21	1 929 839,29	-13,70%
TOTAL DEPENSES		8 721 955,59	8 573 639,54	-1,70%

Chapitre 011 : charges à caractère général

Chapitre est en baisse de 8.87%, soit - 114 075 € par rapport à 2019

Les principales économies, directement liées à la crise sanitaire, pour la majorité, ont été constatées sur les postes suivants :

- Article 6042 : achats prestations de services - 90 379 €
Cette baisse est essentiellement due à l'annulation de spectacles de la saison culturelle
- Article 60612 : Energie – Electricité -34 502 €
Cette baisse est liée à la fermeture de l'Aquafitness sur plusieurs mois au cours de l'année 2020.
- Article 6247 : transports collectifs - 27 750 €
Baisse consécutive à l'annulation des transports piscine scolaire, ciné-enfants, spectacles vivants et expo d'art
- Article 6251 : Voyages et déplacements du personnel - 14 261 €
Le confinement du printemps et l'organisation de réunions/cours de musique en visio a fait diminuer de façon significative les déplacements indemnisés
- Article 6281 : Concours divers - 6 866 €
La cotisation au Conseil de développement de Haute Mayenne n'a pas été appelée en 2020
- Article 637 : autres impôts et taxes - 7 277 €
La collectivité se rapprochant de l'obligation légale d'emploi de 6% de personnes en situation de handicap, la contribution au FIPHFP est passée de 8 289 € à 793 € en 2020.

Par ailleurs, des augmentations sont à noter :

- Article 6041 : achats d'études + 18 957 €
Les diagnostics obligatoires sur les logements et les audits d'infrastructure informatique (pour les communes qui ont souhaité rejoindre le service commun) ont été plus importants mais l'écart est pour l'essentiel lié aux études du projet de territoire pour 15 600 € TTC
- Article 61521 : entretien de terrains + 11 434 €
Hormis les dépenses habituelles que sont l'entretien des chemins de randonnées, des abords de logements locatifs vacants et de zones d'activités (gérées hors budgets annexes), une première phase d'abattage de peupliers sur le site de l'étang neuf de Juvigné a été organisée en 2020 pour un coût de 15 840 €.
- Articles 615221 et 615228 : Entretien et réparations bâtiments publics et autres + 20 168 €
Une hausse significative des dépenses d'entretien du parc de logements locatifs est à noter, lesquelles sont passées de 49 757 € TTC en 2019 à 79 444 € en 2020 ; des dépenses exceptionnelles telles que le remplacement de 2 pompes à chaleur pour un coût de 14 000 € TTC ainsi que des réparations suite à sinistres pour 4 742 € TTC (contrepartie indemnités assurance au compte 7788) ont contribué pour partie à cette forte augmentation.
- Article 6184 : Versement à des organismes de formation + 7 964 €
Outre les formations CNFPT auxquels participent les agents, la CCE est amenée à organiser chaque année des formations réglementaires payantes en lien avec la sécurité. De surcroît, plusieurs sessions de formation « SharePoint – office 365 » ont été organisées en 2020 avec la Société ENI pour l'ensemble des personnels administratifs.
- Article 6238 : divers publicité, relatives publiques + 5 443 €
Divers achats promotionnels (clés USB, batteries portables) ont été réalisés au cours de l'exercice 2020.
- Article 62875 : Remboursement de frais aux communes membres + 6 358 €
L'entretien des zones d'activités transférées est assuré par les communes dans le cadre de conventions de gestion. Le remboursement aux communes pour les ZA intégrés au budget principal (St Denis de Gastines, Juvigné et Ernée) s'est élevé à 6 414 € contre 3 366 € en 2019. Par ailleurs, un rattrapage sur 2019 a été fait en 2020 relatif au remboursement du gaz fourni par la commune de la Baconnière pour le chauffage de la MSP.
- Article 63512 : taxes foncières + 6 180 €
Des taxes supplémentaires Foncier bâti et non bâti ont été payées en 2020 en lien avec les ateliers relais et l'acquisition des ZA auprès des communes.

Chapitre 012 : Charges de personnel

Chapitre est en hausse de 3.69%, soit + 75 091 € par rapport à 2019

Hormis les évolutions de carrière, l'augmentation de la masse salariale porte principalement sur :

- Le transfert au 01/01/2020 d'un poste du budget EAU vers le budget principal pour le pôle finances et Ressources Humaines
- L'embauche de 2 apprentis : 1 au service informatique à compter du 03/02/2020 et 1 à l'Aquafitness au 01/10/2020
- L'évolution vers un temps plein d'un agent d'entretien à l'Aquafitness à compter du 01/07/2020 (complément heures pour ménage à l'usine des eaux)
- Embauche à temps plein au 01/01/2020 d'un instructeur ADS
- Embauche à temps plein d'un agent technique polyvalent au 29/09/2020 (Remplacement d'un agent en longue maladie)
- Embauche d'une étudiante au service communication (missions liées à la création du site internet) pendant une période de 2 mois

En contrepartie, des économies ont été réalisées sur la vacance des postes suivants :

- SIG sur la période du 21/03 au 31/12/2020
- Projeteur au service voirie sur la période du 01/09 au 04/10/2020

Il est précisé qu'une partie des charges de personnel liés au fonctionnement des services communs Ingénierie-voirie, ADS, Système d'information et Ressources Humaines sont mis en recouvrement auprès des communes au travers de l'attribution de compensation ; Concernant plus spécifiquement le service ingénierie-voirie, les 2/3 du coût restant à la charge de la CCE sont recouverts auprès des budgets annexes eau et assainissement.

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Chapitre en baisse de 4.15%, soit – 78 460 € par rapport à 2019

Les reversements de fiscalité dits « attributions de compensation » à destination des communes ont diminué de 76 267 € justifiés essentiellement par la création de nouveaux services communs « Systèmes d'informations » et « Ressources Humaines », auxquels ont adhéré 3 communes.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Chapitre en hausse de 3.05%, soit + 27 087 € par rapport à 2019

Les postes en augmentation ont été les suivants :

- Articles 6541-6542 : créances éteintes et admissions en non-valeur + 8 217 €
Globalement les dépenses sont passées de 34 725 € à 42 942 € en 2020, en considérant qu'une reprise sur provision a été faite pour 12 244 € à l'article 7817 du budget, ce qui neutralise pour partie la dépense.
- Article 6574 : subventions aux associations + 29 311 €
Malgré l'annulation de nombreux événements, certaines subventions ont été maintenues en soutien aux associations qui avaient engagé des frais pour des événements d'envergure tels que le festival Au foin de la Rue et le Moto-Cross des Nations.

Chapitre 66 : charges financières

Chapitre est en baisse de 30.52%, soit – 97 370 € par rapport à 2019

Une forte diminution en valeur faciale car l'année 2019 avait été marquée par le paiement d'indemnités contractuelles suite au remboursement anticipé de prêts consécutif à la vente d'ateliers relais.

Ceci étant, les remboursements anticipés ont contribué à un désendettement de la collectivité permettant une diminution significative des intérêts à partir de 2020. Par ailleurs, un seul prêt a été mis en place en 2020 pour l'extension de l'atelier Imprim' Ernée.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Ce chapitre a été très fortement impacté par la crise sanitaire.

Les aides en soutien à l'économie locale ont été versées sur ce chapitre à hauteur de 390 400 €, ce qui a représenté une enveloppe de 259 400 € au titre du 1^{er} confinement du printemps et 131 000 € sur le 2^{ème} à l'automne.

Il est précisé toutefois que les communes ont contribué à alimenter ce fonds d'urgence au travers du FPIC à hauteur de 58 700 € d'une part, et le Conseil Départemental en apportant une aide de 129 700 € d'autre part.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Chapitre en baisse de 13.70%, soit - 306 280 € par rapport à 2019

Ce chapitre comprend :

- Les écritures liées aux cessions (il s'agit des différences sur réalisations permettant de neutraliser le compte 775), ce qui fait fluctuer de façon importante les montants d'une année sur l'autre en fonction des biens cédés.

- Les dotations aux amortissements, lesquelles ont baissé légèrement malgré de nouvelles intégrations de travaux au 01/01/2020. Cette baisse s'explique par des amortissements arrivés à terme en 2019 liés à la vente d'ateliers.

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2020/2019
013	Atténuation de charges	19 716,65	40 090,97	103,34%
70	produits des services	734 278,32	517 513,83	-29,52%
73	Impôts et taxes	4 817 674,03	4 996 248,65	3,71%
74	dotations et participations	1 409 721,45	1 545 243,19	9,61%
75	autres produits de gestion courante	1 253 999,53	957 654,71	-23,63%
77	produits exceptionnels	26 752,60	64 941,77	142,75%
77	produits des cessions	298 248,86	66 769,00	-77,61%
78	reprise sur provisions	30 005,50	12 244,23	-59,19%
TOTAL RECETTES REELLES		8 590 396,94	8 200 706,35	-4,54%
042	Opérations d'ordre de transfert entres sections	448 893,22	402 041,05	-10,44%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		448 893,22	402 041,05	-10,44%
TOTAL RECETTES		9 039 290,16	8 602 747,40	-4,83%

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Chapitre est en en forte augmentation par rapport à 2019, soit + 20 374 €

Ce chapitre correspond à :

- L'encaissement des indemnités journalières versées par la CPAM et l'assurance statutaire dans le cadre des arrêts de travail des agents en maintien de salaire.
- Le versement au titre du Fonds National de Compensation du Supplément Familial de Traitement au titre de l'année 2018 (le SFT versée par la collectivité étant supérieur à la moyenne au niveau national)

Directement lié aux charges de personnel, ce chapitre vient en diminution de la masse salariale du chapitre 012.

Chapitre 70 : Produits des services et ventes

Chapitre est forte baisse de 29.52%, soit -216 764 € par rapport à 2019

- Articles 7062 – 70631 : produits des services à caractère culturel et sportif

Les produits des services ont été fortement impactés par la crise sanitaire ; les pertes d'exploitation sont retracées dans le tableau ci-dessous en comparaison avec l'exercice 2019.

SERVICE	EXERCICES		ECART 2020/2019
	2019	2020	
Ecole de Musique	55 177,15	47 746,26	-7 430,89
Saison culturelle 3E	38 660,50	15 286,00	-23 374,50
Aquafitness	356 625,61	189 984,93	-166 640,68
TOTAL	450 463,26	253 017,19	-197 446,07

- Articles 70841 à 70848 : Mise à disposition de personnel facturé

Cet article est globalement en baisse de 21 853 € qui s'explique à la fois par :

- Une augmentation des recouvrements auprès des budgets annexes SPIC reflétant une répercussion plus juste des coûts des services supports (RH- Ménage)

- la fin de la mise à disposition des agents du service informatique auprès de la ville d'Ernée, cette prestation faisant partie du service commun depuis le 01/01/2020
- une diminution des recouvrements de salaires du chargé de mission PCAET auprès de de Mayenne Communauté et de la CC du Bocage Mayenne

Les autres articles n'attirent pas de remarques particulières du fait de leur stabilité dans l'ensemble.

Chapitre 73 : Impôts et taxes

(Ce chapitre comprend l'ensemble des produits de fiscalité, les reversements d'attribution de compensation par les communes concernées et les droits de stationnements de l'aire d'accueil des gens du voyage)

Ce chapitre est en augmentation de 3.71% soit une recette supplémentaire de 178 574 €

Les évolutions de la fiscalité 2020 ont porté sur :

- Le FPIC qui en sus d'une évolution positive de l'ordre de 6% pour la part CCE a fait l'objet d'une répartition « dérogatoire libre » entre les communes et la CCE, permettant de ramener 58 700 € en soutien au fonds d'urgence consenti aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire.
- Les impôts professionnels (CFE – CVAE – IFER et TASCOM) et les taxes ménages (TH – TF) ont évolué à la hausse rapportant respectivement des produits supplémentaires de 20 950 € et 84 735 €.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents produits fiscaux (hors compensations de l'Etat qui sont inscrites au chapitre 74) sur les 3 dernières années :

TAXES	2018	2019	2020	Variation 2020/2019
Taxe d'habitation	1 781 131,00	1 839 292,00	1 853 847,00	0,79%
Taxes foncières pptés bâties	147 664,00	154 722,00	158 403,00	2,38%
Taxes foncières pptés non bâties	130 050,00	129 097,00	131 811,00	2,10%
CFE	1 271 610,00	1 231 357,00	1 295 969,00	5,25%
CVAE	700 130,00	742 109,00	751 917,00	1,32%
IFER	71 642,00	73 808,00	82 953,00	12,39%
TASCOM	218 887,00	138 692,00	139 862,00	0,84%
Rôles supplémentaires sur années antérieures	14 077,00	2 106,00	5 062,00	
FNGIR	135 144,00	135 247,00	135 247,00	0,00%
Sous-total taxes directes	4 470 335,00	4 446 430,00	4 555 071,00	2,44%
F.P.I.C.	174 730,00	180 376,00	250 622,00	38,94%
Total fiscalité	4 645 065,00	4 626 806,00	4 805 693,00	3,87%

Les reversements des attributions de compensations par les communes de la Baconnière, la Bigottière, St Germain le Guillaume et St Hilaire du Maine ont augmenté passant de 90 300 € en 2019 à 93 236 € en 2020. Ces versements supplémentaires sont liés à l'évolution du coût des services communs répercutés auprès de ces communes.

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Chapitre en augmentation de 9.61%, soit + 135 522 € par rapport à 2019

Ce chapitre tient compte à la fois :

- **d'une augmentation** sur les postes suivants :
- Une légère augmentation de la DGF qui passe de 885 703 € en 2019 à 891 412 € en 2020 soit + 5 709 €

- Le versement d'un soutien financier du Département sur le fonds d'urgence initié par la CCE en faveur de l'économie locale pour 129 700 €
- Des dotations de compensations de l'Etat au titre de la fiscalité pour un montant de 307 539 € contre 300 664 € en 2019 soit un produit de + 6 875 €.
- **d'une diminution** des aides du Département dans le cadre des actions culturelles qui sont passées de 131 808 € à 114 537 € en 2020, justifié par l'annulation de spectacles et animations.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante

Chapitre en baisse de 23.63%, soit – 296 344 € par rapport à 2019

- Article 752 : Revenus des immeubles

Les loyers des logements et ateliers sont passés de 1 228 564.42 € à 952 120.90 € en 2020 soit une baisse des recettes de 276 443 €.

Les évolutions sont retracées dans le tableau ci-dessous :

LOCATIONS	2019	2020	ECART 2020/2019	MOTIFS
Ateliers relais	641 042,54	383 698,98	-257 343,56	Suspension loyers de 6 mois au titre du plan de relance à l'Economie pour les entreprises PLASTIMA, ELEKTO et ACAPLAST avec allongement des CB en cours Report loyers CB PLASTIMA - 6 mois hors plan de relance
Pépinière	75 844,24	60 034,58	-15 809,66	Vacance atelier 666 m2 depuis le 01/02/2020
MSP	75 032,58	72 264,46	-2 768,12	Vacances locaux
Logements	435 975,06	435 337,88	-637,18	Vente d'un logement le 22/11/2019
Locaux Espace France Services	670,00	785,00	115,00	
TOTAL	1 228 564,42	952 120,90	-276 443,52	

- Article 7551 : Excédents reversés par les budgets annexes ZA

Des excédents de gestion des budgets ZA peuvent faire l'objet d'un remboursement au budget principal. Aucune recette n'a fait l'objet d'un reversement en 2020.

- Article 7588 : Autres produits divers de gestion courante

Conformément aux conditions stipulées dans le cadre d'une convention, l'association de gestion de l'étang neuf de Juvigné est amenée à verser chaque année l'excédent de gestion constaté. En 2020, celui-ci a été de 5 533.81 € contre 2 909.99 € en 2019.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Exécution à hauteur de 66 769 € contre 298 248.86 € en 2019

Cette baisse est due pour l'essentiel aux ventes immobilières moins importantes en 2020

- Article 775 : Produits des cessions d'immobilisations

Les ventes 2020 ont été les suivantes :

- Logement locatif pour 59 219 €
- Véhicule au service eau-assainissement pour 5 000 €
- Tablettes numériques aux élus pour 1 750 €
- Ordinateur pour 800 €

Rappel vente 2019 : Atelier à Juvigné au profit des Ets GENOUEL pour 180 000 € et 1 logement locatif à St Pierre des Landes pour 118 248.86 €

- Article 7788 : produits exceptionnels

Cet article retrace pour l'essentiel les indemnités de sinistres encaissées au cours de l'année. En 2020, ces indemnités se sont élevées à 63 065 € (dont 53 705 € sinistre salle Fitness) contre 22 778 € en 2019.

Chapitre 78 : Reprise sur amortissements et provisions

Exécution à hauteur de 12 244.23 € contre 30 005.50 € en 2019.

Il s'agit de reprises sur provisions constituées pour risque d'impayés de loyers permettant de neutraliser les écritures d'admissions en non-valeur et/ou effacement de dettes aux articles 6541 et 6542.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Exécution à hauteur de de 402 041.05 € contre 448 893.22 € en 2019.

Outre les écritures de cessions qui font varier ce chapitre, dans la suite logique des dotations aux amortissements des immobilisations, les subventions perçues sont amorties sur la durée d'amortissement des biens. Les subventions reprises ont légèrement augmenté passant de 394 142.74 € à 402 041.05 € en 2020.

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'exécution de la section d'investissement présente **un déficit de 1 078 422.99 €**.

DEPENSES

1 - Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement s'élèvent pour 2020 à 2 455 023.93 € contre 2 510 365.97 € en 2019. Les principales dépenses d'investissements ont été les suivantes :

Opérations Individualisées pour 1 867 015.98 € dont :

- Opération 54 : Extension atelier ELEKTO à Andouillé pour 261 004.07 € HT
- Opération 60 : Travaux de couverture à l'atelier Bellevue Multiactivités à St Denis de Gastines pour 51 260.53 € HT
- Opération 62 : Extension atelier TIM à ERNEE : premières dépenses pour 25 058.45 € HT
- Opération 63 : Bilan et évaluation du SCOT pour 14 958 € TTC
- Opération 69 : MSP Ernée et site satellite de Juvigné pour 1 122 749.89 € TTC
- Opération 74 : élaboration du PLUI – solde des dépenses pour 15 794.02 € TTC
- Opération 77 : Solde travaux extension locaux de la CCE et aménagement des abords pour 135 043.74 € TTC
- Opération 79 : Solde des Travaux d'extension de l'atelier IMPRIM ERNEE pour 226 384.80 € HT
- Opération 84 : premières études Atelier TSS à Andouillé pour 9 000 € HT

Dépenses non individualisées pour 588 007.95 € TTC :

- Chapitre 20 : immobilisations incorporelles pour 108 715.68 € dont :
 - o Frais d'études pour 22 263.84 € TTC concernant les 1ères factures de maîtrise d'œuvre du programme de rénovation énergétique des 18 logements locatifs
 - o Conception site internet pour 30 000 € TTC
 - o Prise en charge des droits d'entrée aux logiciels Berger-Levrault pour le compte de 10 communes pour 30 252.80 € TTC
 - o Migration données SIG vers nouveau logiciel ArcGIS pour 16 350 € TTC

- Chapitre 204 : subventions d'équipements versées pour 280 240.19 €
Versement de divers fonds de concours listés ci-dessous :
 - o 20 922 € à diverses communes au titre de projets individualisés (reversement FPIC)
 - o 29 645 € au titre du fonds de concours "revitalisation centre bourg" au profit de la commune de la Bigottière
 - o 31 497.21 € à la Commune d'Ernée au titre des travaux de l'Espace Clair de Lune
 - o 958.26 € à la commune de Juvigné au titre de l'acquisition de mobilier de bibliothèque
 - o 172 042.43 € au titre de la délégation partielle de l'aide à l'immobilier d'entreprise, en complément de l'aide du département (projets DEMY, FAPIC, IMPRIM ERNEE, REBOURS)
 - o 7 675.29 € au titre du dispositif « Aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique » correspondant à 86 dossiers subventionnés
 - o 17 500 € dans le cadre du dispositif Habiter-Mieux (35 dossiers à 500 €) en complément des aides ANAH.
- Chapitre 21 : immobilisations corporelles pour 199 052.08 € dont :
 - o Réfection des façades à l'aire d'accueil des gens du voyage pour 11 994 € TTC
 - o Divers aménagements intérieurs à la CCE et à l'Aquafitness pour 44 266 € TTC (portantes automatiques, peintures, habillage murs, structure Espace forme-fitness ...)
 - o Installation d'un système d'alarme et de télésurveillance à l'Aquafitness pour 4 955.72 € TTC
 - o Acquisition de mobilier urbain aux abords de la CCE pour 7 509.60 € TTC
 - o Acquisition d'un véhicule Renault trafic et d'un vélo à assistance électrique pour 29 340.50 € TTC
 - o Acquisition de matériel informatique pour 52 426.03 € TTC, poste qui comprend l'achat de 41 tablettes Apple pour les élus, le renouvellement d'ordinateurs, de nouvelles acquisitions liées à l'accueil de nouveaux agents et l'installation d'une nouvelle bibliothèque à Montenay, l'achat de téléphones portables, le changement de la téléphonie au Studio le Cube ...
 - o Acquisition de mobilier de bureau pour 14 168.69 € TTC (Aménagement accueil CCE, mobilier MSP Juvigné ...)
 - o Acquisition diverses (matériel pour l'Aquafitness, instruments de musique, matériel technique pour les MSP ...) pour un montant global de 28 024.92 € TTC

2 – Dépenses financières

Les dépenses financières se sont élevées à 1 419 235.33 €

Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées

Les dépenses sur ce chapitre s'élèvent à 947 830.03 € dont :

- Les remboursements classiques de dette bancaire pour 939 414.48 €
- Le remboursement des dépôts et cautionnements versés lors de départs des logements et emplacements aire d'accueil) pour 7 877.55 €
- Remboursement à la CAF pour 538 € (dernière échéance d'un prêt à 0% consenti par la CAF dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule pour le RAM)

Chapitre 26 : Participations et créances rattachées

- Souscription à hauteur de 1 000 € au capital de la SAS Vents Citoyens

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Les dépenses sur ce chapitre s'élèvent à 470 405.30 € dont :

- 42 050 € de participation au fond résilience Région Pays de la Loire sous forme d'avance remboursable
- 426 355.30 € versés sur divers budgets annexes Zones d'activités au titre d'avances remboursables ; ces avances permettent l'équilibre des budgets « zones d'activités » en l'attente des ventes de terrains, lesquelles sont ensuite remboursées au budget général au fur et à mesure que les ventes interviennent.
- 2 000 € de souscription auprès de la SAS Vents Citoyens en compte courant associé

RECETTES

La Communauté de communes a réalisé un emprunt de 358 000 € pour l'extension de l'atelier Imprim'Ernée. Par ailleurs, les dépenses précitées ont été couvertes par des subventions, le FC TVA et de l'autofinancement. Toutefois, nombreuses subventions restent à percevoir sur des projets terminés ou en cours, ce qui a généré un déficit relativement important. Le budget primitif ayant été voté en décembre, les subventions non perçues ont été reportées au budget 2021.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des opérations réelles de la section d'investissement ainsi que l'autofinancement dégagé :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Immob incorporelles	108 715,68	Subventions d'investissement	787 764,93
Subventions d'équipement	280 240,19	Emprunts	358 000,00
Immob corporelles non individualisées	199 052,08	Autres recettes (remboursement)	2 191,30
Opérations individualisées	1 867 015,98	FCTVA	53 657,00
Emprunts et dettes	947 830,03	Dépôts et cautionnements	6 424,80
Participations et créances	1 000,00	Autres immob financières	60 000,00
Autres immob financières	470 405,30	Autofinancement (*)	1 527 798,24
TOTAL	3 874 259,26	TOTAL	2 795 836,27
DEFICIT 1 078 422,99 €			

(*) provenant des opérations d'ordre entre secteurs

BUDGET ANNEXE « GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS »

→ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 9 521.91 €

DEPENSES

Chapitre 011 : charges à caractère général

Exécution à hauteur de 1 306 066.42 € contre 1 348 853.84 € en 2019

La baisse des coûts est liée principalement à :

- La baisse des tonnages des ordures ménagères
- La multiplication des points d'apport volontaire, et donc un coût de collecte moins important

Cette baisse des coûts de la gestion d'ordures ménagères résiduelles compense en totalité l'augmentation des coûts de gestion des autres déchets.

D'autres opérations ont été réduites en 2020 du fait de la pandémie (animations scolaires...)

Chapitre 012 : charges de personnel

Exécution à hauteur de 124 400.72€ contre 128 008.71 € en 2019

La baisse de ce chapitre est principalement liée à :

- l'arrivée du technicien déchets en février.
- le remplacement au 15/06/2020 de l'agent d'accueil qui a fait valoir ses droits à la retraite au 01/05/2020

Chapitre 042 : Opérations d'Ordre de transfert entre section (amortissements)

Exécution à hauteur de 112 760,25 € contre 126 122.31€ en 2019

Une partie des amortissements est arrivée à terme en 2019, ce qui explique cette baisse.

L'année 2021 verra ce chapitre doublé du fait de la prise en compte des amortissements liés à la mise en place des points d'apport volontaire et de la finalisation de la déchèterie d'Ernée.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Exécution à hauteur de 6 478.007 € contre 3 743.52 € en 2019

Des admissions en non-valeur ont été réalisées en 2020, en sus des effacements de dette.

Chapitre 66 : charges financières

Exécution à hauteur de 10 234.44 € contre 9 247.66 € en 2019

Pas d'augmentation notable

Chapitre 67 : charges exceptionnelles

Exécution à hauteur de 712.71 € contre 811.57 € en 2019

Pas d'évolution notable

RECETTES

Chapitre 70 : Produits des services et ventes

Exécution à hauteur de 1 282 400.27 € contre 1 226 836.78 € en 2019

- Article 706 - Redevance : augmentation des tarifs impliquant une augmentation de la recette de près de 7%.
- Articles 703 - vente de produits résiduels : la baisse des prix de la ferraille et de l'acier, implique comme pour 2019 une baisse de l'ordre de 6%.
- Articles 707 - vente de marchandises: là encore la poursuite de la baisse des cours de matières premières en 2020, (matières fibreuses principalement) a eu pour conséquence une diminution de près de 20% des recettes.

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Exécution à hauteur de 215 831.48 € contre 261 735.02 € en 2019.

Cette baisse est liée principalement :

- Au solde des subventions CITEO sur les emballages versé en 2021, le liquidatif étant lié à l'atteinte des objectifs fixés, justifié en 2021.
- Aux 3 semestres de financement d'EcoMobilier pris en compte en 2019 contre 2 en 2020.
- A l'arrêt du financement de l'ADEME pour les actions Economie Circulaire.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Exécution à hauteur de 1 248.07 € contre 3 238.37 € en 2019

En 2019, la collectivité a perçu une indemnité suite à une décision de justice (2 000 €).

Chapitre 013 : Atténuation de charges

Exécution à hauteur de 26 817.37 € contre 29 395.40 € en 2019

Ces atténuations de charges correspondent à la ristourne appliquée par le Conseil départemental pour le traitement des ordures ménagères. La quantité d'ordures ménagères étant en baisse, le montant perçu l'est donc également.

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 358 838.37 € contre 822 314.01 € en 2019

Les principales dépenses sont liées :

- A la finalisation de la mise en place des conteneurs d'apport volontaire sur le territoire.
- A la finalisation de la déchèterie d'Ernée, dépenses restantes

BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR »

→ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Chapitre 011 : charges à caractère général

Exécution à hauteur de 89 876.28 € contre 135 785.56 € en 2019

Cette baisse est liée au fait que :

- Le gaz consommé au deuxième semestre 2018 s'est retrouvé facturé en 2019
- La pandémie et la fermeture de l'Aquafitness a eu pour conséquence une baisse de la consommation de bois
- Aucune facturation de gaz n'ayant été réceptionné en 2020 (problème administratif au sein du fournisseur), seul un estimatif a été rattaché en 2020

Les autres chapitres des dépenses d'exploitation sont stables et n'attirent pas de commentaires particuliers.

RECETTES

Chapitre 70 : vente de produits

Exécution à hauteur de 89 876.28 € contre 108 949.54 € en 2019

La fermeture de l'Aquafitness pendant plusieurs mois a entraîné une forte baisse de la consommation et donc des recettes moindres.

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Pas d'investissements notables pour l'année 2019.

Les problématiques rencontrées sur le fonctionnement de la chaufferie ces dernières années n'ont pas permis de dégager d'excédent pour rembourser l'avance consentie par le budget principal.

Au 31/12/2020, le remboursement cumulé atteint 69 792.79 €. Un solde de 71 429.87 € reste donc à rembourser.

BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que les charges de personnel sont prises en charge par le budget « Eau en Régie », lesquelles font l'objet en fin d'année d'un remboursement des 3 autres budgets.

Concernant les recettes liées aux abonnements et à la consommation, elles sont toutes perçues sur le budget « Eau en régie », un reversement aux budgets « Assainissement en régie » et « Assainissement en DSP » étant réalisé en fin d'année.

Concernant les taxes collectées pour le compte du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau, elles sont également toutes perçues sur le budget « Eau en régie » et reversées directement aux organismes.

BUDGET ANNEXE « EAU EN REGIE »

(Concerne les communes de : Andouillé, La Baconnière, La Bigottière, Chailland, Montenay, Ernée, St Denis de Gastines, St Germain le Guillaume, St Hilaire du Maine, St Pierre des Landes, La Pellerine, Vautorte)

→ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation (après affectation en investissement) présente **un excédent net de 1 525 800,06 €**.

Ce résultat est à relativiser en raison :

- d'une facture d'achat d'eau 2019 payée en 2020 (112 000 €)
- d'une subvention de 90 000€ restant à percevoir sur une dépense de 2020
- d'une dépense rattachée de 150 000 € pour une prestation SUEZ qui ne sera pas dépensée en intégralité (le gain sera de 30 000 €)

DEPENSES

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Exécution à hauteur de 1 216 239,28 € pour une prévision de 1 473 355,65 €

- Les achats d'eau sont moins élevés que prévus car une somme avait été provisionnée pour des achats d'eau exceptionnels pendant l'arrêt de l'usine des eaux d'Ernée, nécessaire à la réalisation de travaux. Ces travaux ayant été reportés, les crédits n'ont pas été consommés.
- Le compte 611 correspond à la prestation technique de SUEZ sur le secteur sud du territoire
- Le compte 61523, correspondant à la location de tracto-pelle avec chauffeur, est moins élevé que prévu car les agents ayant passé leur permis CACES, l'utilisation des mini-pelles (compte 6135) est privilégiée
- La dépense de maintenance (6156) est plus conséquente en raison des frais de maintenance des logiciels et copieurs qui n'avaient pas été prévus sur ce compte initialement
- Les voyages et déplacements ont été plus élevés en raison du remboursement des frais de déplacements de l'animatrice bassin versant qui n'avait pas de véhicule au démarrage de sa mission.
- Le compte 6287 a été créé, permettant d'assurer le remboursement de frais divers au budget principal (Assurance, communications téléphoniques, frais postaux, fournitures de bureau)
- Le compte 6288 est utilisé pour le suivi des analyses d'eau réglementaires, la dépense est moindre en raison de la renégociation du contrat faite après le vote du budget 2020.
- Ce chapitre est aussi utilisé pour le paiement d'une partie des taxes de l'agence de l'eau (comptes 6371 et 6378)

Chapitre 012 : Charges de personnel

Exécution à hauteur de 651 531,39 € pour une prévision de 703 850 €

Cette dépense correspond aux charges de l'ensemble des 4 budgets du service eau et assainissement, elle est moins élevée que prévu car les recrutements envisagés sur l'année ont eu lieu plus tard que prévu.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Exécution à hauteur de 1 191 567.94 €

Sur ce chapitre sont affectés des reversements de taxes liées à l'assainissement ainsi que le reversement des recettes d'abonnement et de consommation de l'assainissement vers le budget régie assainissement, DSP assainissement et pour le reversement de la part due à SUEZ (compte 7097).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Exécution à hauteur de 12 913.70 €

Chapitre 66 : Charges financières

Exécution à hauteur de 123 164 €

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Exécution à hauteur de 29 432,13 €

Ce chapitre comprend le versement de subventions (Au groupement de défense contre les nuisibles) ainsi que les annulations de titres sur exercices antérieurs qui représentent un montant élevé en raison notamment de la pandémie de COVID qui a induit des factures estimées et non basées sur des relèves réelles des consommations.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Exécution à hauteur du prévisionnel : 665 682.98 €

RECETTES

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Exécution à hauteur de 19 167,71 €

Il s'agit essentiellement des indemnités journalières perçues dans le cadre des arrêts maladie.

Chapitre 70 : Produits des services et ventes

Exécution à hauteur de 3 701 382,59 €

Ce chapitre comprend 1 517 710 € qui ne contribuent pas au fonctionnement de la régie eau. Il s'agit de la collecte de l'ensemble des taxes et des recettes perçues pour le compte du budget assainissement (70123, 701241, 70128, 70611, 706121)

Le montant restant (2 183 672 €) correspond :

- A la facturation des abonnements et des consommations d'eau potable, dont le montant est moins élevé que prévu, en lien avec la pandémie de COVID qui a induit des baisses de consommations.
- A la réalisation de travaux de branchements pour les usagers, plus nombreux que prévu (compte 704)
- A la réalisation d'autres prestations de services (loyers pour les antennes sur les réservoirs)
- Au recouvrement des charges de personnel auprès des budgets Assainissement en Régie et DSP, SPANC, budget principal (espace aquatique) et du Syndicat de bassin.

Chapitre 74 : subventions d'exploitation

Exécution à hauteur de 16 743 €

Ce sont les subventions perçues par le Conseil départemental de la Mayenne et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'animation du programme d'actions de lutte contre les pollutions diffuses en amont de la prise d'eau d'Ernée, qui a démarré plus tard que prévu. Cette recette n'atteint donc pas le montant budgétisé.

Chapitre 75 : Autres charges de gestion courante

Exécution à hauteur de 831,93 €

Cette recette concerne essentiellement un fermage pour des terres agricoles situées sur la commune de St Hilaire du Maine (continuité bail signé entre la commune de St Hilaire et un agriculteur en 2015)

Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Exécution à hauteur de 1 714.58 €

Il s'agit essentiellement d'un remboursement de sinistre et de la reprise d'un véhicule.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Exécution à hauteur du provisionnel 182 740,18 €

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement présente un **déficit de 370 479,82 €**

Les dépenses d'investissements s'élèvent pour 2020 à 873 812,50 € auxquels s'ajoutent 166 910,95 € de remboursement de capital d'emprunts.

Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Opération 10 – bassin versant : Suivi qualité d'eau en amont de la prise d'eau d'Ernée
- Opération 13 – travaux sur réseaux

Le taux de renouvellement du réseau d'eau potable est de 0,6%

- Route de Brécé à Saint-Denis-de-Gastines (2^{ème} situation)
- Bourg de la Pellerine
- rue des Glaïeuls deuxième partie à Ernée
- Tertre Méral à Andouillé
- Basse Halourde à St Germain
- Place de l'église à La Baconnière
- La Charmelière à St Denis de Gastines
- Renouvellement de compteurs
- Opération 15 – Travaux sur installations
 - Principalement sur les sites suivants :
 - Forages, réservoirs et station de St Hilaire
 - Réservoir de Pierre Blanches à St Denis
 - Réservoir et surpression à St Pierre
 - Usine d'eau d'Ernée
 - Surpression de St Denis à Ernée
 - Surpression RD137 à Ernée
- Opération 17 – Optimisation du service
 - Remplacement d'un véhicule
 - Acquisition de 2 nouveaux véhicules
- Opération 18- Schéma directeur
- Opération 19 – Atelier
 - Phase d'étude

Certains travaux ont été réalisés avec la participation financière du Conseil départemental et/ou de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Aucun emprunt n'a été réalisé.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT EN REGIE »

(Concerne les communes de : Montenay, Ernée, St Denis de Gastines, St Hilaire du Maine, St Pierre des Landes, La Pellerine, Vautorte, La Baconnière, Juvigné, La Croixille et Larchamp)

→ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation présente un **excédent de 502 700,05 €**

DEPENSES

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Exécution à hauteur de 237 925,75 € pour une prévision de 248 600 €

Les dépenses ont globalement été à hauteur des prévisions. Le compte 61528 présente une dépense plus élevée en raison du traitement des boues de station d'épuration, géré différemment en raison du Covid-19. Mais cette dépense complémentaire est compensée par moins d'achats de réactifs et par le report des contrôles réglementaires, réalisés en début d'année 2021, en raison du COVID également.

Chapitre 012 : Charges de personnel

Exécution un peu plus faible que le prévisionnel : 137 354.53 €.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Exécution à hauteur du prévisionnel : 10 237 €

Cette dépense concerne le remboursement des frais de chaulage aux exploitants ayant reçu des boues de stations d'épuration sur les années antérieures à 2020 et au cours du 1^{er} semestre 2020.

Chapitre 66 : Charges financières

Exécution à hauteur du prévisionnel : 73 047.80 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Exécution à hauteur du prévisionnel : 397 796.48 €

RECETTES

Chapitre 70 : Produits des services et ventes

Exécution à hauteur de 818 361.18 € pour une prévision de 721 000 €.

Cette recette, correspondant aux abonnements et consommations, à la réalisation de branchements et à la réalisation de contrôles de conformité pour les particuliers, est plus élevée que prévu. Cette différence vient essentiellement du fait qu'une partie de la recette 2019 a été perçue en 2020.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Exécution à hauteur du prévisionnel : 156 527,90 €

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement présente **un excédent de 125 799,77 €**

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour 2020 à 264 506 € auxquels s'ajoutent 142 463.56 € de remboursement de capital d'emprunts.

Les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Opération 13 – travaux sur réseaux
 - o Place de l'église à la Baconnière
 - o Rue d'Anjou à Ernée (paiement partiel)
 - o Rue du douanier Rousseau à Ernée (paiement partiel)
- Opération 15 – Travaux sur installations
 - o Finalisation du paiement de la construction de la Station d'épuration de Montenay
 - o Intervention les plus importantes sur les sites suivants :
 - Poste de relevage : La Baconnière, Vautorte, Ernée (3 postes)
 - Station : La Baconnière, St Denis, St Hilaire, Ernée, Juvigné, La Pellerine

Certains travaux ont été réalisés avec la participation financière du Conseil départemental et/ou de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Aucun emprunt n'a été réalisé.

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT EN DSP »

(Concerne les communes de : Andouillé, Chailland, St Germain le Guillaume, La Bigottière)

→ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 59 372,89 €

DEPENSES

Chapitre 011 : charges à caractère général

Exécution à hauteur du prévisionnel de 20 496.99 €

Les dépenses correspondent à :

- L'évacuation des boues de la station de Chailland, et le transfert des boues d'Andouillé vers Ernée en raison du Covid.(compte 61528)
- Les frais d'avocat (compte 6226)
- L'adhésion à l'Agence Technique Départementale (compte 6228)

Chapitre 012 : charges de personnel

Exécution à hauteur de 1 488 €

Cette dépense correspond aux remboursements de frais de personnel pour la préparation des projets d'investissements sur les communes concernées par ce budget ainsi que le temps passé pour les écritures comptables et le secrétariat.

Chapitre 66 : charges financières

Exécution à hauteur du prévisionnel : 12 641.32 €

Chapitre 042 : opérations d'ordre

Exécution à hauteur du prévisionnel : 64 800.82 €

RECETTES

Chapitre 70 : Produits des services et ventes

Exécution à hauteur de 48 829,61 €

Le montant n'est pas à hauteur du prévisionnel en raison des baisses de consommations dues à la période COVID. Une recette de prestation de facturation pour le compte de suez, d'environ 6 000 €, reste à percevoir.

Chapitre 74 : Subventions d'exploitation

Des recettes de subventions liées à la gestion des boues COVID seront perçues en 2021.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre

Exécution à hauteur du prévisionnel : 24 615.09 €

→ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement présente un excédent de 109 339,78 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour 2020 à 29 602,27 €, correspondant essentiellement au paiement en début d'année des travaux réalisés à la Bigottière (réalisés en fin d'année 2019). Montant auquel s'ajoutent 22 992.63 € de remboursement de capital d'emprunts.

Les seuls travaux réalisés sont les suivants :

- Opération 13 – travaux sur réseaux
 - o Démarrage des travaux de rénovation du réseau de la place de l'église de La Bigottière

Certains travaux ont été réalisés avec la participation financière du Conseil départemental.

Aucun emprunt n'a été réalisé

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

→ SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation présente un excédent de 3 748,70 €

DEPENSES

Chapitre 011 : charges à caractère général

Exécution à hauteur de 993.15 €

Les dépenses correspondent aux charges courantes d'activité de l'agent

Chapitre 012 : Charges de personnel

Exécution à hauteur de 11 482 €

Remboursés au budget Eau en régie. Dépenses moins élevées que prévues en raison du retard de mise en œuvre des contrôles de bon entretien des assainissements non collectifs.

RECETTES

Chapitre 70 : vente de produits

Exécution à hauteur de 12 825 €

La recette provient de la facturation des contrôles assainissement non collectifs. Elle est moins élevée que prévue car des contrôles de bon entretien n'ont pas été réalisés.

BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITES

(Ces budgets étant assujettis à la TVA, les montants sont exprimés en HT)

ZA de la Querminais 2 à Montenay

Les principales opérations réalisées ont été les suivantes :

- Dépenses d'éclairage public, d'entretien des abords et taxes foncières pour un montant total de 6 163.60€ avec une subvention d'équilibre en provenance du budget principal du même montant

Parc d'activités de la Mine à la Baconnière

Les dépenses 2020 ont été les suivantes :

- Poursuite des travaux de viabilisation pour un montant de 232 486.41 €.
- Remboursement de l'emprunt contracté en 2013 pour 8 639.20 € (intérêts + capital)

Les recettes encaissées :

- Vente de 2 parcelles pour une surface totale de 8 934 m² à 9.10 €/m² pour un montant de 81 299.40 €
- Location terres agricoles via la SAFER pour 341.76 €

Les dépenses des travaux de viabilisation ont été couvertes via une avance remboursable en provenance du budget principal pour un montant de 138 633.31 €.

Parc d'activités de la Brimonnière à Ernée-Montenay

Les travaux de viabilisation de la zone se sont élevés à 54 306.70 €. La vente d'une parcelle d'une surface de 2 985 m² à 17 €/m² au profit de la société 2LGS a été réalisée pour un montant de 50 745.00 €. Une avance

remboursable en provenance du budget principal pour un montant de 3 561.70 € a permis de couvrir le besoin de financement.

ZAE transférées par les communes (dont 9 gérées en budgets annexes)

Sur le plan budgétaire, cette troisième année d'exercice de la compétence s'est traduit par :

- La finalisation des acquisitions de terrains sur les communes de la Pellerine, d'Ernée et Andouillé pour un montant global de 186 330.08 €.
- Des travaux de viabilisation ZA de la Maladrerie à Andouillé pour l'installation des Ambulances BEAUFILS pour 7 198.20 €
- Le démarrage des travaux de création d'un parking ZA de la Maladrerie à Andouillé pour 32 782.54 €
- Des travaux de voirie ZA de la Mission à Ernée pour 55 663.45 €
- L'entretien des zones assuré par les communes dans le cadre d'une convention de délégation de gestion, lequel a été remboursé par la CCE à hauteur de 10 068.28 € pour l'ensemble des zones.

Aucune vente n'a été réalisée au cours de l'année 2020

L'ensemble des dépenses a été financé par le budget principal via des subventions qu'équilibre pour les frais d'entretien à hauteur de 16 393.78 € et d'avances remboursables pour les travaux et études à hauteur de 283 120.51 €.

ANNEXE 1
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL
Ventilation des dépenses et recettes de fonctionnement par politique communautaire

SERVICES	Non ventilé		POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE		POLE AMENAGEMENT : URBANISME/VOIRIE		HABITAT		ENVIRONNEMENT	POLE DEVELOPPEMENT CULTUREL			ESPACE AQUATIQUE compris Espace FITNESS	POLE SERVICES DE PROXIMITE	Services périscolaires	TOTAUX
	Fonctionnement des services supports et frais généraux (*)	Fiscalité, dotations, GEMAPI participation SDIS	Développement économique (compris MSP)	Développement touristique et soutien aux événements majeurs	Urbanisme et SIG	Ingénierie Voirie	Habitat Logement	Aire d'accueil & terrains familiaux des gens du voyage	PCAET	Ecole de musique	Saison culturelle et soutien actions culturelles	Réseau lecture	Espace France Services et subvention CIAS			
Dépenses de fonctionnement	991 264,28 €	2 329 180,99 €	796 285,39 €	116 024,74 €	155 558,85 €	150 761,28 €	213 234,73 €	43 604,69 €	45 256,87 €	449 338,97 €	307 575,86 €	96 883,06 €	768 069,36 €	163 042,53 €	17 718,65 €	6 643 800,25 €
011 - Charges à caractère général	316 278,37 €		130 925,58 €	44 567,05 €	32 451,76 €	3 882,06 €	118 928,41 €	25 376,31 €	1 891,40 €	28 297,82 €	146 205,66 €	45 484,36 €	262 740,29 €	2 283,93 €	12 470,91 €	1 171 783,91 €
012 - Charges de personnel	506 279,00 €		67 259,70 €	28 457,69 €	121 163,09 €	146 879,22 €	20 093,59 €	17 228,38 €	43 365,47 €	418 762,34 €	120 132,54 €	50 158,65 €	474 072,78 €	98 808,60 €		2 112 661,05 €
014 - Atténuation de produits		1 813 687,18 €														1 813 687,18 €
65 - Autres charges de gestion courante	167 038,32 €	515 493,81 €	58 294,29 €	43 000,00 €	1 944,00 €		13 101,34 €	1 000,00 €		2 278,81 €	41 237,66 €	1 240,05 €	3 203,39 €	61 950,00 €	5 247,74 €	915 029,41 €
66 - Charges financières	1 483,59 €		134 039,95 €				58 086,39 €						28 052,90 €			221 662,83 €
67 - Charges exceptionnelles	185,00 €		405 765,87 €				3 025,00 €									408 975,87 €
68 - Dotations aux provisions																- €
Recettes de fonctionnement	93 181,04 €	6 191 594,29 €	733 241,24 €	25 816,88 €	4 705,45 €	48 082,24 €	521 848,95 €	34 268,78 €	20 459,00 €	97 932,07 €	113 843,47 €	9 366,00 €	263 624,83 €	42 742,11 €	- €	8 200 706,35 €
70 - Vente de produits	67 789,18 €		77 343,22 €	20 285,00 €			43 119,00 €	9 852,70 €	7 600,93 €	20 459,00 €	50 624,35 €	15 286,00 €	193 197,34 €	11 957,11 €		517 513,83 €
73 - Impôts et taxes		4 992 643,37 €						3 605,28 €								4 996 248,65 €
74 - Dotations - Subventions	521,16 €	1 198 950,92 €	139 900,00 €					19 595,76 €		42 000,00 €	98 554,00 €	9 366,00 €	6 355,35 €	30 000,00 €		1 545 243,19 €
75 - Autres produits de gestion courante	73,69 €		515 998,02 €	5 531,88 €			435 266,12 €							785,00 €		957 654,71 €
77 - Produits exceptionnels (compris produits des ventes)	12 250,47 €						64 485,90 €			800,00 €	3,47 €		54 170,93 €			131 710,77 €
78 - Reprise sur provisions							12 244,23 €									12 244,23 €
013 - Atténuation de charges	12 546,54 €				4 705,45 €	4 963,24 €		3 466,81 €		4 507,72 €			9 901,21 €			40 090,97 €
Résultat de fonctionnement 2020	-898 083,24 €	3 862 413,30 €	-63 044,15 €	-90 207,86 €	-150 853,40 €	-102 679,04 €	308 614,22 €	-9 335,91 €	-24 797,87 €	-351 406,90 €	-193 732,39 €	-87 517,06 €	-504 444,53 €	-120 300,42 €	-17 718,65 €	1 556 906,10 €
Résultat de fonctionnement 2019	-809 779,53 €	3 592 946,50 €	614 601,91 €	-57 944,24 €	-118 998,93 €	-110 799,51 €	334 504,50 €	-20 580,30 €	-17 649,00 €	-339 645,68 €	-242 735,28 €	-101 642,63 €	-440 998,79 €	-133 502,61 €	-43 214,85 €	2 104 561,56 €
Résultat de fonctionnement 2018	-616 853,87 €	3 498 127,89 €	1 173 833,96 €	-55 910,55 €	-100 586,51 €	-15 295,97 €	420 841,48 €	-7 956,11 €	22 241,48 €	-344 267,45 €	-212 244,38 €	-93 720,26 €	-464 830,42 €	-133 780,76 €	-38 509,66 €	3 031 088,87 €
Résultat de fonctionnement 2017	-680 662,52 €	3 271 173,80 €	383 899,06 €	-77 874,50 €	-86 360,73 €		482 034,63 €	-3 884,19 €		-355 056,46 €	-219 124,72 €	-101 398,21 €	-428 461,06 €	-114 600,21 €	-38 208,93 €	2 031 475,96 €

(*) comprend le fonctionnement des services supports (Direction générale - comptabilité - RH - informatique - communication - technique) ainsi que l'intégralité des frais d'hébergement (eau, électricité, entretien courant, téléphonie, maintenance, assurances ...)

dont ventes

6750

59 219,00 €

800

66 769,00 €